

MARCHE-EN-FAMENNE



projet de vie

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



table des matières

03

*Présentation
de la MRSL*

06

*La décision d'aller
en maison de repos*

06

*Le projet de vie
institutionnel*

07

*Notre projet de vie institutionnel :
bien plus qu'une obligation légale,
une invitation à partager nos valeurs
avec notre personnel, nos résidents
et leurs familles*

09

*Philosophie générale :
une vision positive de l'avancée en âge,
un lieu de vie convivial, une ouverture
de et vers l'extérieur, une approche
du bien-être sous ses différentes
dimensions*

10

*L'accueil et l'intégration
lors des premières semaines*

12

*La vie quotidienne
et les activités proposées*

13

*Organisation des soins :
humanitude et approche
pluridisciplinaire*

16

*Le projet thérapeutique
individuel*

16

*Implication, valorisation,
maintien de l'autonomie
et de la vie sociale des résidents*

20

*Services hôteliers :
nourriture, entretien du linge et des locaux*

22

Conclusion

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

LE PROJET D'UNE ÉQUIPE

Ce projet de vie est le fruit d'une collaboration constructive, entre membres du personnel, résidents et équipe de Direction de l'établissement, durant les 2 premiers trimestres de 2018. Pour chaque thème abordé, un débat a été mené au sein d'un groupe de travail composé de membres du personnel volontaires.

Avant de faire l'objet du présent document, les différentes réflexions et propositions issues de chaque groupe de travail ont ensuite été proposées à un groupe de résidents pour être validées et/ou enrichies. Elles ont, in fine, été approuvées par l'équipe de Direction.



UN PEU D'HISTOIRE...

Le saviez-vous ? Le fondateur de l'Hospice LIBERT est Monsieur Victor LIBERT qui a légué toute sa fortune à notre institution par testament daté du 20 décembre 1882. Par acte du 18 juillet, passé devant Maître Jadot, notaire à Marche, Mademoiselle Adèle Dupont et Monsieur Joseph Dupont ont fait donation aux Hospices Civils de Marche de l'immeuble dans lequel fut aménagé l'ancien Hospice LIBERT, aujourd'hui disparu.

La Commission Administrative des Hospices Civils de Marche avait été autorisée à accepter cette donation en 1897. Cet Hospice, situé rue Victor LIBERT, dut être détruit en 1965 à l'occasion du détournement de l'ancienne route Nationale 35.

En 1961, la Commission d'Assistance Publique (CAP) sollicitait l'autorisation de construire au lieu-dit « Conte Pré » (route de Liège) une nouvelle maison de retraite d'une capacité de 45 lits. Inauguré quatre ans plus tard, cet immeuble a été occupé complètement dès la fin juin de la même année. En 1967, la CAP décidait de construire une nouvelle aile pour porter la capacité de la Maison de Retraite à 80 lits. Cette aile, inaugurée fin 1972 était occupée entièrement dans les quelques mois qui suivirent.

Nouveau projet, en 1975 : la CAP décidait la construction de 15 maisonnettes pour couples pensionnés, dans le parc de la nouvelle Maison de Retraite. Les premiers occupants sont entrés en 1979. La Maison de Retraite LIBERT a été agréée en 1988 par le Ministère de la Communauté française pour l'hébergement de 85 pensionnaires. Le Ministère de la Région wallonne a porté cette agrégation à 90 pensionnaires, en 1995.

LE QUARTIER LIBERT, DÉDIÉ À LA PERSONNE ÂGÉE

La Maison de repos et de soins Libert est aujourd'hui bien plus qu'une Maison de repos. Elle forme un véritable ensemble dédié à la personne âgée: le Quartier Libert.

La **MAISON DE REPOS ET DE SOINS** comprenait 111 lits en 2018, dans des bâtiments lumineux et modernes. Son implantation, entre chaussée à l'avant et jardin avec plan d'eau à l'arrière, à deux pas du centre de Marche, avec des restaurants et commerces à proximité directe, est idéale pour rester dans le mouvement.

Le **CENTRE DE SOINS ET D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ)**, « Aux plaisirs part'âgés », est implanté dans l'enceinte de la Maison de repos. Il y accueille quotidiennement 15 personnes âgées de 60 ans et plus, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de

8h à 18h. Cinq jours de présence par mois sont exigés, à raison de 6 heures minimum par jour.

Le CAJ remplit 3 objectifs:

- **FAVORISER** le maintien à domicile tout en permettant de sortir de l'isolement.
- **RASSURER** et aider la famille et les proches impliqués dans l'accompagnement quotidien.
- **OFFRIR** des activités culturelles, variées et ludiques, une présence, une écoute et un repas de midi, ce qui permet de conserver des relations sociales et de rester dans le mouvement.

*‘Ouvrez-nous
votre sourire,
votre enthousiasme
et votre énergie’*

Paroles de résidents



LE QUARTIER LIBERT, DÉDIÉ À LA PERSONNE ÂGÉE



**‘Permettez-nous
de nous exprimer
librement’**

Paroles de résidents

Son équipe a bénéficié d’une formation spécifique aux particularités de l’accueil et de l’animation en centre de jour. De nombreuses activités y sont organisées, et les personnes du CAJ peuvent accéder à toutes les activités de la Maison de repos ; le repas de midi est, par ailleurs, pris en compagnie des résidents de la Maison de repos.

Ceux qui ont fréquenté le CAJ avant d’entrer à la Maison de repos sont unanimes : cette étape intermédiaire a considérablement facilité leur intégration et ils ont déjà pu prendre leurs repères au niveau du bâtiment, de l’ambiance générale et de certains visages d’autres résidents et du personnel.

LA RÉSIDENCE-SERVICES JOSEPH MAR-THOZ, contiguë à la MRSL, a ouvert ses portes en juillet 2017. Ses 20 appartements sont équipés spécifiquement pour faciliter la vie quotidienne de ses locataires seniors : mains-courantes, poignées, douche italienne avec siège, système d’appel d’urgence... Les locataires de la résidence-services ont accès aux repas et activités de la MRS.



*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

L'ENTRÉE EN MAISON DE REPOS

L'augmentation de l'espérance de vie, le fait que les femmes mènent une vie active au même titre que les hommes et l'évolution de la société en général ont participé au développement de multiples moyens pour mener une vie indépendante à domicile le plus longtemps possible.

Lorsque, pour différentes raisons, le maintien à domicile n'est plus possible, l'entrée en maison de repos doit être envisagée.

Même lorsque cette transition de vie est vécue en bonne collaboration avec le futur résident, elle est signe de changement dans son quotidien, que ce soit en termes de logement, d'activités, de liens sociaux... Elle peut s'accompagner d'un sentiment naturel de perte d'identité, d'abandon et de contrôle sur sa vie.

Si l'entrée en maison de repos est donc indéniablement une période délicate, et que la personnalité de chacun(e) est en soi un élément déterminant, de nombreux pensionnaires de maisons de repos s'adaptent bien à ce nouveau cadre de vie. C'est généralement parce que la maison de repos permet le maintien de liens sociaux de qualité à travers un projet de vie communautaire épanouissant et met le bien-être physique, moral et affectif des résidents au centre des préoccupations de toute son équipe.

La Maison de repos et de Soins Libert a choisi de s'inscrire dans cette perspective et son projet de vie institutionnel en est l'expression.

LE PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL

Le projet de vie institutionnel est une obligation imposée par la Région Wallonne. Il doit décrire comment la Maison de repos répond aux besoins des résidents et leur assure un bien-être optimal ainsi que le maintien de leur autonomie.

Il comprend *a minima* les dispositions relatives :

- **À L'ACCUEIL DES RÉSIDENTS** : afin de respecter leur personnalité, d'apaiser le sentiment de rupture éprouvé par eux et leur famille lors de l'entrée et de déceler

les éléments qui permettront, au cours du séjour, de mettre en valeur leurs aptitudes et leurs aspirations.

- **AU SÉJOUR** : pour permettre aux résidents de retrouver un cadre de vie aussi proche que possible de leur cadre familial, notamment en encourageant leur participation aux décisions concernant la vie communautaire et en développant des activités occupationnelles, relationnelles, culturelles en vue de susciter l'ouverture de la maison vers l'extérieur.

projet
de vie

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

• **À L'ORGANISATION DES SOINS ET DES SERVICES D'HÔTELLERIE** : pour préserver l'autonomie des résidents tout en leur procurant bien-être, qualité de vie et dignité.

• **À L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN ÉQUIPE** dans un esprit interdisciplinaire et de formation permanente, exigeant du personnel, tant en actes qu'en paroles, un respect de la personne du résident, de son individualité. En octroyant au personnel des moyens qui facilitent le recueil et la transmission des observations, et permettent d'atteindre les objectifs du projet de vie.

• **À LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS**, chacun selon ses aptitudes, en vue de favoriser le dialogue, d'accueillir

les suggestions, d'évaluer en équipe la réalisation des objectifs contenus dans le projet de vie institutionnel et d'offrir des activités rencontrant les attentes de chacun.



UN ENGAGEMENT FORT, UN PARTAGE DE NOS VALEURS AVEC NOTRE PERSONNEL, NOS RÉSIDENTS ET LEURS FAMILLES

Bien au-delà d'une obligation légale, notre projet de vie se veut être un projet fédérateur et partagé par les résidents, les familles et le personnel de notre établissement. C'est un engagement fort !

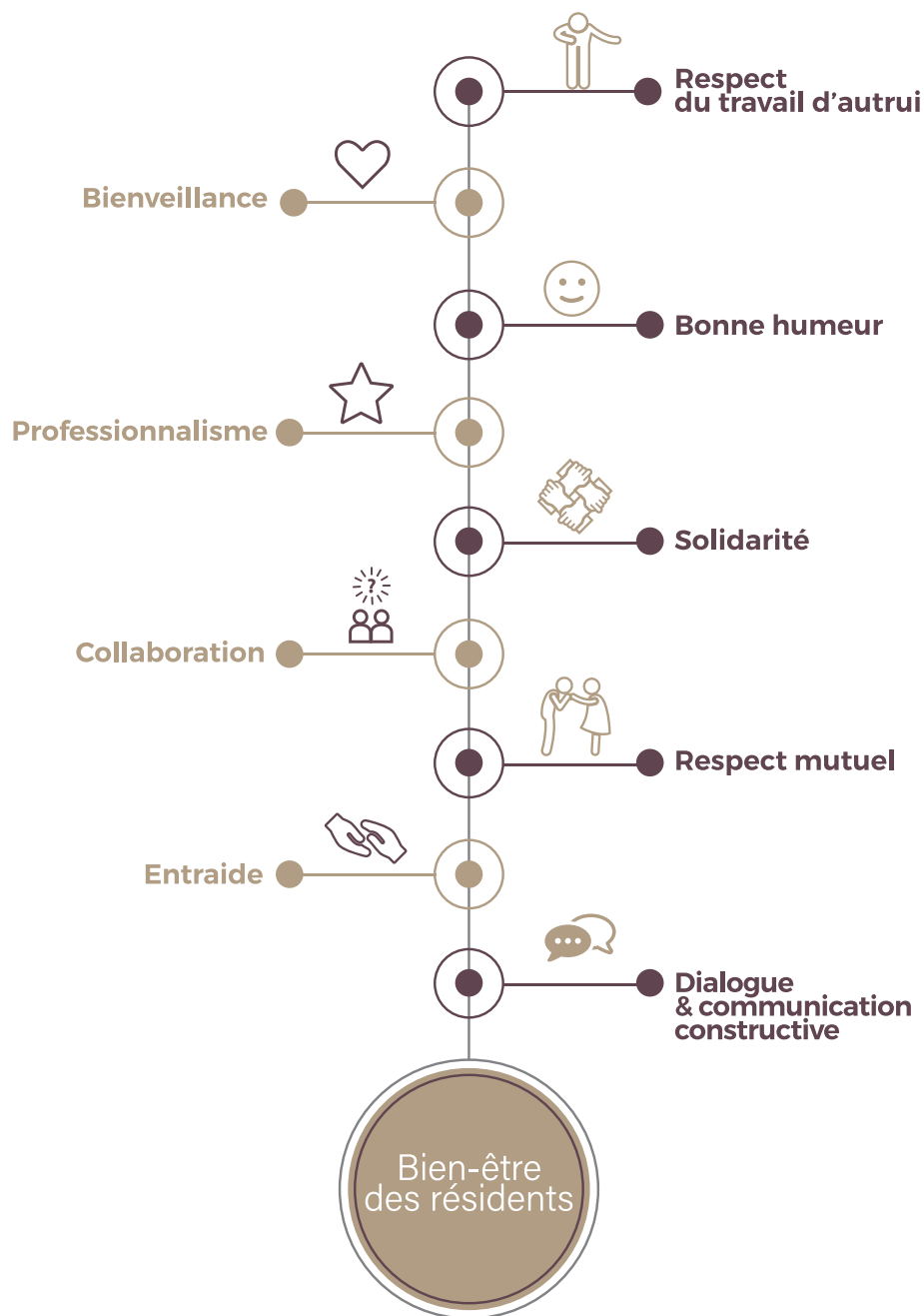
C'est notamment en ligne avec le projet de vie institutionnel que s'effectuent les recrutements et la formation continuée de tout notre personnel : il est, en effet,

essentiel de partager et de faire évoluer la vision et les valeurs avec tout le corps social. Le projet de vie est, bien entendu, expliqué aux nouveaux résidents potentiels. Ceux qui choisissent d'entrer à la MRSL le font en connaissance de cause, en acceptant de s'inscrire dans sa philosophie.

Ses valeurs fondatrices, issues de groupes de travail menés au sein du personnel, sont les suivantes :

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



UNE VISION POSITIVE DE L'AVANCÉE EN ÂGE, UN LIEU DE VIE CONVIVAL, UNE OUVERTURE DE ET VERS L'EXTÉRIEUR, UNE APPROCHE DU BIEN-ÊTRE SOUS SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS

La MRSLS est attachée à une vision positive de l'être humain et de l'avancée en âge. Même si celle-ci s'accompagne souvent d'une dégradation de l'état de santé physique et/ou cognitif, elle ne s'y réduit pas. L'institution mise sur les ressources de chacun et met tout en œuvre pour favoriser le maintien d'une image positive de soi, en préservant le plus longtemps possible l'autonomie (capacité à prendre des décisions) et l'indépendance (pouvoir effectuer seul). Au sein de l'institution, la philosophie, inspirée de l'approche Montessori, est tant que possible d'« aider à faire seul » plutôt que « faire à la place », par exemple pour effectuer tout ou partie de la toilette ou de l'habillage. Le bien-être de nos résidents est une de nos préoccupations constantes. A nos yeux, le bien-être est un état à multiples facettes : physiologique (absence de douleur), sociale (être en relation avec ceux qu'on aime), psychologique (se sentir considéré), artistique, culturel, spirituel...

La MRSLS se veut être un véritable lieu de vie où chacun peut contribuer, selon ses envies et possibilités, à la vie communautaire et sociale : elle permet à chacun de ses résidents, s'il le souhaite, d'entretenir des projets personnels à sa mesure, notamment à travers la

participation aux activités internes et externes à l'institution.

Elle soutient comme valeur primordiale la liberté de chacun, sur les plans politique, philosophique, confessionnel ou thérapeutique (s'acharner ou pas, s'alimenter ou pas ?). Elle est un lieu de vie communautaire où l'intimité, la vie privée, affective et sexuelle de chacun de ses résidents sont respectées. Bien que nous ne proposons pas de chambre double, nous mettons tout en œuvre pour que l'intimité des couples soit préservée.

La chambre de chaque résident est considérée comme un espace strictement personnel et privé. La manière dont elle sera aménagée sera respectée par notre personnel dans le cadre du fonctionnement de l'institution.



« Nos résidents ne vivent pas dans notre espace de travail ; c'est nous qui travaillons dans leur maison. »

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

Bienvenue chez nous, chez vous



Différents cas de figure peuvent se présenter lors de l'entrée en MRS. Celle-ci doit en principe se faire avec le consentement de la personne. Lorsque ce n'est pas possible (par exemple, en raison d'une maladie neurodégénérative), il nous semble important que, tant du côté de la famille que du personnel soignant, l'on puisse trouver les mots justes pour tenter d'associer la personne à la décision et la rassurer.

En effet, l'entrée peut par exemple se faire dans un contexte d'urgence, sans préparation, et représenter un moment difficile pour la personne, qui envisageait peut-être d'autres alternatives.

Pour ceux qui l'ont prise eux-mêmes et s'y sont préparés psychologiquement, la décision d'entrer en maison de repos reste malgré tout un moment préoccupant. Souvent, il convient de se décider très rapidement lorsqu'une place se libère et, à ce moment, la rupture avec tout ou partie de ce qui a constitué sa vie jusqu'alors peut sembler soudaine.

C'est pourquoi, lorsque c'est possible, une ou plusieurs visites de l'établissement sont proposées, tant pour la famille que pour le futur résident. Celui-ci a besoin d'être informé et rassuré sur ce qui l'attend : ce qu'il pourra emporter avec lui dans sa nouvelle chambre ; comment vont se dérou-

ler ses journées entre soins, repas et activités ; comment il pourra préserver son intimité, son autonomie ou sa liberté de choix et de mouvements ; comment on pourra tenir compte de ses goûts personnels, à quoi ressemblera son nouveau lieu de vie... Tout ceci sera, bien sûr, à nouveau expliqué et clarifié lors de son entrée. Notre psychologue est également présent, en cas de besoin, pour le résident et les proches, afin de faciliter au mieux son arrivée.

Par la suite, une collaboration fluide et active entre tous les acteurs concernés devra assurer en bonne partie le succès de l'intégration : famille, médecin traitant, gestionnaire et personnel soignant de l'établissement.

Afin d'apaiser au maximum le sentiment de rupture, et rassembler toutes les informations nécessaires pour que le personnel puisse au mieux accueillir et prendre soin du nouvel arrivant, un dossier personnel et médical (confidentiel) est rempli par le résident ou son représentant avant l'entrée.

Les informations suivantes y sont demandées :

- Métier exercé, habitudes de vie, loisirs, passions, hobbies : constitutives de ce qu'est la personne, elles permettront à notre équipe pluridisciplinaire de valoriser ce qui peut l'être, notamment au travers des activités et animations proposées dans la MRSL.

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERTÉ



‘Nous connaissons nos besoins et vers où nous voulons aller’

Paroles de résidents

- Habitudes alimentaires.
- Éléments de l’histoire personnelle qu’il est bon de connaître.
- Intervenants médicaux et paramédicaux.

Le jour de l’entrée est un jour très important. Nos résidents nous ont confié ce qui, lors de leur arrivée, a pu faciliter ce « premier jour ».

Ce qui nous a amené à proposer aux familles, dans la mesure de leurs possibilités, d’organiser l’accueil de leur parent de la manière suivante :

- Autant que faire se peut, installer dans sa chambre les objets personnels qu’il souhaite emporter avec lui avant son entrée effective : ceci l’aidera, dès son arrivée, à se sentir « comme chez lui ».

- Prévoir d’arriver entre 9 et 10h : l’accueil se déroule dans la chambre du résident avec, si possible, un accompagnant et un membre de la MRSL : ceci permet une installation en douceur dans la chambre, le parcours du dossier de vie, ainsi que la présentation aux voisins de chambre et au personnel référent d’étage avant le repas de midi. Ce timing permet aussi, le cas échéant, d’anticiper les angoisses du soir.
- Prendre **le 1^{er} repas** de midi, offert par la MRSL, au restaurant ou à la cafétéria, en famille.



*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERTÉ



Il est possible que l'entrée en MRS soit source de tensions au sein des familles : le parent espère parfois aller vivre chez un de ses enfants, ce qui n'est pas toujours possible. Colère, tristesse et culpabilité peuvent être ressentis et partagés par les uns et les autres.

Dans certains cas, il est important de rendre visite à son parent très rapidement après son entrée ; dans d'autres cas, il est parfois préférable de souffler, de laisser passer

quelques jours avant de rendre cette première visite, pour ne pas interférer sur la manière dont il s'adapte à son nouveau cadre de vie. Ce sera pour mieux se retrouver ensuite, dans un climat plus détendu, serein, apaisé.

Enfin, à nos yeux, il est très important que la famille garde sa place et continue à accompagner son parent.

Un quotidien au rythme de chacun

Tout acte quotidien est en soi un prétexte pour stimuler le langage et les relations : les soins, la toilette, l'habillage, les repas et les animations. Le fait de stimuler les relations instaure un climat de confiance qui permettra au résident d'exprimer plus aisément les questions, doutes et inquiétudes qui le traversent.

La MRSL est un lieu de vie ! C'est la raison pour laquelle la prise des repas de midi et du soir au restaurant y est encouragée. Dans la mesure des possibilités, le personnel soutiendra le souhait d'un résident désireux de poursuivre ou entamer une activité qui lui tient à cœur, en l'aidant et/ou en l'encadrant si nécessaire. Les résidents qui en ont l'envie peuvent contribuer aux activités de la vie quotidienne : distribuer le courrier, soigner

les oiseaux, jardiner, épousseter, repasser, coudre, nettoyer des légumes...

Diverses activités sont également organisées et encadrées par l'équipe d'animation dans l'enceinte de la MRSL : ateliers cuisine, mémoire, jeux de société, bibliothèque, chant, bricolage, écriture, soins esthétiques, groupes de parole, gymnastique douce, séances de bien-être dans une salle snoezelen...

Il y a également les anniversaires, fêtés 1 fois par mois, Halloween, St-Nicolas, le marché de Noël, le carnaval, les activités intergénérationnelles avec les écoles de la commune et la crèche attenante à la MRSL, des activités inter-homes comme les Papylympiques,

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



des pièces de théâtre... Et enfin, des activités extérieures : les excursions, la piscine, le cinéma...

Sont également réalisés l'aménagement de petits salons aux étages et d'une cafétéria dont peuvent profiter les visiteurs de nos résidents. Cette cafétéria, nous la voulons ouverte sur l'extérieur et participative, c'est pourquoi elle est gérée par une équipe de bénévoles.

L'ensemble des activités a pour objectif, au-delà d'une vocation occupationnelle, de maintenir en mouvement et de stimuler la mémoire des sens, les capacités, les liens sociaux, l'ouverture vers l'extérieur, la vie citoyenne, sportive et culturelle (ex. : participation citoyenne pour le projet de l'aménagement de la place aux Foires, Mondial de football, Carrefour des générations, boîte à

livres...). Notre institution ne vit pas en vase clos : ses murs sont perméables. Ils respirent ! A travers ces activités, les résidents peuvent continuer à entretenir des projets selon leurs besoins et envies. Leur diversité et fréquence sont telles qu'il y en a pour tous les goûts et niveaux de santé.

En aucun cas un résident ne sera obligé de participer à une activité s'il ne le souhaite pas. Les familles qui le souhaitent peuvent participer à la plupart de nos activités, en concertation avec la personne qui en est responsable.

Les familles peuvent aussi disposer de la cafétéria et du jardin pour y passer du temps avec leur parent, organiser un repas de famille avec lui...

L'humanité : une équipe pluridisciplinaire pour soigner avec le sourire

La MRSL s'inspire de la philosophie de l'humanité, une approche des soins née dans les années 80 aux Etats-Unis et fondée sur l'adaptation du soignant au patient. Concrètement, ce dernier doit toujours être considéré comme une personne. C'est aussi une philosophie du lien, du soutien et de l'accompagnement dans laquelle chacun est considéré comme quelqu'un d'au-

tonome à vie, qui peut faire ses propres choix et sait ce qui est mieux pour lui.

Cette approche repose sur 4 principes de bientraitance :

- **le regard** : le regard échangé doit être tendre.

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



- **la parole** : indispensable lors de l'exécution d'un soin même si le patient ne peut répondre.
- **le toucher** : c'est également un appel d'humanité comme « confirmation de notre présence au monde », particulièrement important lorsque la parole n'est plus là.
- **la verticalité** : la station debout est celle qui distingue l'humain. Elle a de nombreux bénéfices, tant psychologiques que physiques pour la personne et ce, à tout âge. Une personne âgée peut et doit vivre « debout ».

Le sourire est considéré comme essentiel dans cette philosophie du soin qui est enfin régie par un principe de bientraitance fondamental : le « zéro soin de force ».

Notre équipe est pluridisciplinaire ; nous mettons tout en œuvre pour que notre personnel soit formé en continu sur les sujets liés à son domaine d'activité en contexte de maison de repos. La prise en charge en maison de repos étant en constante évolution, nous sommes également attentifs à l'accompagnement de la personne handicapée vieillissante.

Il y a donc des formations spécifiques à la fonction exercée, et des formations ou sensibilisations qui concernent tout le personnel (administratif, soignant, technique, de cuisine et d'entretien) : par exemple, les sujets relatifs à l'avancement en âge (communication, accompagnement des personnes désorientées, approche de la fin de vie...).

Par sa personnalité et son angle de vue, chacun apporte sa plus-value à la vision d'ensemble pour prendre soin des résidents et il n'y a aucune hiérarchie entre les services. Même si chacun a, en principe, un descriptif des tâches qui lui incombent, notre volonté est de ne pas cloisonner les différentes fonctions : chacun peut être interpellé pour prendre en compte un besoin exprimé par un résident.

Au sein du personnel, des référents internes détiennent une expertise (démence, troubles de la déglutition, kinésithérapie vestibulaire, hypnose Eriksonienne, soins plaies, soins palliatifs...) qu'ils partagent avec leurs collègues, à titre d'information ou d'aide ponctuelle.

La MRSL collabore également avec une équipe externe de spécialistes : psychologues et neuropsychologues spécialisés en gériatrie, plateforme des soins palliatifs, plateforme Diapason... Enfin, nos étudiants en formation, en nous apportant leur vision du travail, contribuent à enrichir la nôtre.

Notre approche est axée sur le maintien et le renforcement de la mobilité et de l'autonomie. Ceci implique que, dans la mesure des possibilités, la liberté de mouvements sera privilégiée par rapport à la contention. Si une décision de contention doit être prise, elle le sera toujours en concertation avec le résident.

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERTÉ



(si possible), le médecin traitant, la famille, les infirmières-chefs, et les référentes contention.

Le bien-être physique et psychique de nos résidents constitue pour notre personnel un autre axe de préoccupation : au quotidien, chacun recevra l'attention et les soins spécifiques requis par son état du moment, et les besoins perturbés seront rencontrés de manière adaptée. Nous visons, en concertation avec le médecin traitant, à éviter la médication à outrance.

L'organisation et la continuité des soins sont assurées, en interne, de la manière suivante :

- Le dossier médical et le programme de soins sont constitués dès l'entrée.
- Des réunions de rapport sont organisées lors de chaque changement de pause.
- Un cahier de liaison est disponible pour le personnel dans le bureau infirmier. Les événements marquants et observations nécessaires au bon suivi de chaque résident y sont collectés.
- Une réunion mensuelle pluridisciplinaire permet l'échange d'informations et la mise en œuvre des réflexions communes entre tous les intervenants : aides-soignants, infirmiers, kiné, ergothérapeutes, logopèdes, psychologue, diététicienne, infirmière sociale, techniciens de surface, personnel de cuisine, personnel technique.

- Lorsque l'état de santé d'un patient le requiert, une réunion pluridisciplinaire individuelle peut être organisée avec le médecin coordinateur, le médecin traitant. Un représentant de la famille y est invité, de même que le personnel référent et, si possible, le résident.

Lorsqu'un examen médical ou une hospitalisation programmés sont requis en dehors de l'établissement, l'accompagnement du résident se fera de manière privilégiée par un membre de sa famille. Le suivi sera assuré par un document, à compléter par le médecin qui l'a examiné et à remettre aux infirmières dès le retour à la MRSL.

Les toilettes sont effectuées conformément aux souhaits des résidents, qui reçoivent l'aide nécessaire à cet effet, avec la possibilité d'une douche ou d'un bain. Nous demandons aux familles qui assurent elles-mêmes l'entretien du linge de leur parent de le reprendre au moins 1x/semaine : c'est à la fois une question d'hygiène, de disponibilité suffisante du linge et d'image de soi à travers une tenue propre.

Sur le plan de l'hygiène générale, tout est mis en œuvre en vue de la propreté des locaux communautaires et des chambres individuelles.

Tenir compte des souhaits et besoins



L'objectif d'un projet thérapeutique individuel est de tenir compte des souhaits et besoins du patient et de définir une attitude de traitement et de soins adaptés aux éventuelles complications de santé qu'il pourrait rencontrer. Idéalement, il est établi en impliquant tous les acteurs concernés : résident, famille, médecin traitant, personnel.

Notre personnel soignant peut accueillir et/ou relayer toute question ou disposition souhaitée par un résident concernant l'approche thérapeutique qu'il veut se voir appliquer. A la MRSL, nous formons le personnel en soins palliatifs, ce qui nous permet d'accompagner nos résidents en fin de vie, de même que leur famille. Dans cette ultime étape, toute l'équipe

concentre ses efforts sur le bien-être, le confort et la dignité du résident. Les soins qu'il recevra respecteront les souhaits qu'il pourra encore exprimer (par exemple, ne pas manger s'il n'en a pas envie, demande d'euthanasie, accompagnement spirituel...).

Nous mettons tout en œuvre pour que la famille puisse être présente et entourer son parent jusqu'au bout, sans limite de jours ni d'heures, avec possibilité de logement et de restauration.

Comme nous disposons d'un lieu de culte, un office peut être célébré à la MRSL pour les familles qui le souhaitent.

Implication, valorisation, maintien de l'autonomie et de la vie sociale des résidents

La MRSL est d'abord un lieu de vie - où sont prodigués les soins nécessaires - et non un hôpital. Nos membres du personnel sont, de ce fait, des accompagnants de la vie quotidienne au même titre que des soignants.

Et nos résidents, des personnes à part entière, uniques dans leur individualité et leurs besoins, qui ne se réduisent pas aux diffi-

cultés qu'elles rencontrent sur le plan moteur, cognitif ou psychique. Dans cette perspective, nous mettons tout en œuvre pour valoriser et préserver leurs compétences et aptitudes, au sein d'une approche pluridisciplinaire où chaque membre du personnel, quelle que soit la fonction qu'il exerce, apporte sa contribution au bien-être

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



des résidents : chaque observation est importante et peut être consignée dans un cahier de liaison.

Notre personnel est à l'écoute de chaque résident qui rencontrerait des difficultés passagères ou plus définitives, et veillera à y apporter la meilleure solution possible, lorsqu'elle existe.

Nous estimons que ce n'est pas parce qu'on ne peut effectuer seul un acte de la vie quotidienne (ex. : s'habiller) que l'on n'est pas capable de prendre une décision (ex. : choisir les vêtements que l'on va porter).

Dans cette perspective, et quelles que soient les ressources cognitives de la personne, toutes les opportunités seront saisies pour encourager :

- Les choix personnels : choix entre 2 menus, de la manière d'effectuer la toilette, d'une activité parmi les animations proposées...
- L'implication dans la vie communautaire de la MRSL : participation au conseil des résidents et de la cuisine, distribution du courrier, aide à la cuisine, au nettoyage, au jardin...
- Le fait d'effectuer seul un acte de la vie quotidienne, même si cela paraît minime : faire seul est valorisant et permet d'effectuer les choses à son rythme.

- Un nouvel apprentissage qui passe par l'expérimentation et le corps (ex. : réapprendre à s'habiller pour une personne atteinte de troubles cognitifs mais valide sur le plan physique).

Dans ce lieu de vie qu'est la MRSL, le souhait des résidents est de continuer à vivre et de se sentir chez eux, la responsabilité des soignants est de prendre soin d'eux.

Le fait de privilégier les valeurs de liberté, de choix et d'autonomie entraîne l'acceptation des risques qui en découlent :

- De nombreuses mesures préventives sont prises, mais elles ne peuvent totalement empêcher ni les chutes ni les accidents dans et à l'extérieur de l'enceinte de l'institution.
- Nos résidents disposent de ressources physiques, psychologiques et cognitives différentes, qui évoluent dans le temps. C'est la raison pour laquelle il leur est demandé de faire preuve d'assistance mutuelle, de respect réciproque et de bienveillance pour accepter chacun tel qu'il est et tel qu'il évolue.
- S'ils ne séjournent pas dans le Cocon, les résidents désorientés se déplaçant librement dans l'espace, il est possible qu'ils entrent quelquefois dans des chambres qui ne sont pas les leurs ; même si notre personnel y est particu-

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERTÉ



lièrement attentif, on ne peut exclure que ces mêmes personnes « emportent » ou « promènent » des objets qui ne leur appartiennent pas, et que certains effets personnels « disparaissent » temporairement. C'est une des raisons pour lesquelles nous demandons que tous les vêtements soient marqués au nom de leur propriétaire, de même que, dans la mesure du possible, les objets personnels. Afin de limiter les risques de disparition d'objets, nous demandons aux résidents de fermer à clé la porte de leur chambre lorsqu'ils la quittent.

- La vie en communauté présente de multiples avantages, mais est parfois aussi une source de tensions et de conflits, provoquant des altercations (verbales et parfois physiques) entre résidents. Nous tentons régulièrement de prévenir et de dédramatiser ces situations (animation, pièce de théâtre, médiation...) mais ne pouvons exclure qu'elles se produisent de temps à autre.

Le recours, exceptionnel, à des mesures de contention se justifiera pour garantir la sécurité des résidents qui représentent un danger pour eux-mêmes ou pour d'autres résidents, dans le respect de leur droit fondamental à une liberté de mouvements. Sauf cas de force majeure, la famille et/ou le représentant du résident auront été informés préalablement à la mise en œuvre de ces mesures.

Que se passe-t-il en cas de désaccord entre famille et personnel dans le cadre d'une décision de contention ? La procédure de mise en place est décrite dans le ROI (Règlement d'ordre intérieur) de la MRSL, article 5.

Les moyens de contention seront ôtés dès que le permettra une évaluation de son état en concertation avec l'équipe soignante, la famille et le médecin.

Un Carrefour de toutes les générations

La Maison de repos est un lieu vie, intergénérationnel. C'est une joie pour nous d'accueillir chaque année le Carrefour des générations organisé avec le CPAS et le Conseil consultatif des aînés de la Ville, cette journée où petits et grands, résidents, familles, visiteurs extérieurs, apprennent à se connaître, échangent, discutent autour d'un verre,

d'une activité... Mais au-delà de cette journée, l'intergénérationnel a sa place au quotidien, avec la présence du co-accueil pour les 0-3 ans juste à côté, la venue des enfants de différentes écoles et du Conseil communal des enfants, la psychomotricité relationnelle avec les petits bouts...

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT



‘Le corps est peut-être usé Nos mains sont moins agiles’

Paroles de résidents

Le Cocon

Le Cocon a été créé, au sein de la MRSL, pour offrir un lieu de vie adapté aux personnes présentant des troubles d'orientation spacio-temporelle, des troubles de la mémoire et des perturbations du comportement qui nécessitent un encadrement spécifique. Il s'agit principalement de personnes souffrant de démences à un stade intermédiaire.

Il propose aux résidents un espace communautaire où l'entraide, la communication et les relations sont favorisées par la participation aux actes de la vie quotidienne, sous la guidance du personnel. L'écoute, la compréhension, l'estime de soi y sont favorisées grâce à un encadrement plus souple qui permet à la personne de poser ses choix, de se sentir utile en respectant ses goûts, intérêts et habitudes de vie. Cet environnement s'inspire du cadre de vie de nature familiale.

Cette aile spécifique comporte 15 lits et se situe au rez-de-chaussée de la MRSL, dans

le nouveau bâtiment qui longe le Boulevard urbain. Cette situation optimale permet aux personnes qui séjournent dans cette unité de profiter, à l'instar des autres résidents de la MRSL, d'espaces extérieurs aménagés et sécurisés.

Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'autonomie et l'indépendance du résident en stimulant et préservant les capacités restantes.
- Recréer les habitudes de vie de façon à obtenir des repères, un cadre sécurisant, structurant, permettant de diminuer les sources de stress vecteurs de comportements perturbateurs.
- Dépasser le bien-être physique et le soin, en l'englobant dans un bien-être plus global où les autres besoins et envies du résident ont leur place.
- Donner la possibilité au résident de choisir et de s'exprimer. Ses choix, qu'il s'agisse

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERTÉ



de choix matériels quotidiens ou de choix de vie seront respectés, dans les limites du fonctionnement collectif de l'institution.

- Sécuriser l'environnement et apporter une surveillance, tout en privilégiant toujours la valeur de la liberté. Ceci permet de diminuer le recours à la contention, bien que celle-ci ne puisse être totalement exclue.
- Accompagner le résident plutôt que de le « prendre en charge » afin que celui-ci reste acteur de son quotidien.

Le Cocon, c'est un endroit où l'on vit et où les valeurs de liberté, de choix et d'autonomie sont privilégiées. Un mini « jardin sensoriel » y a été créé pour permettre un travail sur les

5 sens, avec des plantes aromatiques et un sol aux différentes textures. Il est accessible à tous les résidents. Nous veillons à sécuriser l'environnement et apportons une surveillance particulière aux personnes qui en ont besoin. Toutefois, le risque zéro n'existe pas. Il convient donc à nouveau de garder à l'esprit que vivre c'est aussi prendre des risques.

Le projet est placé sous la coordination d'une personne « référente pour la démence ». Par ailleurs, un personnel stable et formé à ce type d'accompagnement est présent de 7h à 21h. En outre, des passages renforcés au Cocon sont prévus par l'équipe de nuit.

Aux petits soins : nourriture, entretien du linge et des locaux

Les activités hôtelières et de soins sont menées principalement le matin pour permettre le bon déroulement des activités l'après-midi et les visites des amis et de la famille. Des menus variés, copieux et savoureux sont proposés chaque jour, à travers 3 repas et une collation. Les goûts personnels sont pris en compte, dans les limites que permet une cuisine communautaire, par 2 choix possibles pour le repas de midi et du soir. Afin d'être adaptés aux régimes spécifiques, les plats sont peu salés et relevés avec des herbes et des épices.

Pour améliorer encore la qualité des menus, nous avons engagé une diététicienne. Ce travail d'ensemble, nous voulons le valoriser en adhérant à la Charte qualité du Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés (PWNS-be-A). C'est dans ce même esprit que nous tenterons d'obtenir le label régional Qualité Alimentation-Nutrition et le label « Smiley » de l'AFSCA.

Les jours de fête et les dimanches sont un prétexte pour maintenir des repères tem-



‘Notre esprit vagabonde parfois dans un autre monde’

Paroles de résidents

poels : des menus spéciaux sont alors proposés pour entretenir les traditions gastronomiques liées à l'événement : la chandeleur, Noël, Pâques, St-Nicolas, barbecue... Les lieux sont décorés par les résidents selon le thème de la fête. Le buffet « petit déjeuner », proposé 1 fois par mois, remporte un succès grandissant de mois en mois.

Nous tentons de préserver le plaisir gustatif en adaptant la texture des aliments proposés aux possibilités de mastication et de déglutition : les mets sont, le cas échéant, découpés ou mixés mais ne sont pas mélangés entre eux, sauf contre-ordre médical. La prise des repas de midi et du soir au restaurant est encouragée, et la prise en compte des affinités pour les places à table se fait dans la mesure des possibilités. L'aide nécessaire est apportée pour ceux qui ne peuvent s'alimenter seuls ; des petits restaurants ont été installés à chaque étage à cet effet.

Pour le bon déroulement de la vie communautaire, il est important que les espaces soient et restent propres et agréables. Les locaux communs et les chambres sont nettoyés quotidiennement, le linge de lit est changé à chaque fois que c'est nécessaire et, en tous les cas, au moins une fois par semaine. Nous faisons en sorte de nous équiper en matériel adapté.



*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

VIVRE AUTREMENT, SEREINEMENT



**‘Notre volonté
est intacte’**

Paroles de résidents

A l'automne d'une vie, il ne faut pas nier que l'entrée en maison de repos puisse représenter un moment de rupture assez douloureux : laisser derrière soi ce que l'on a construit petit à petit n'est pas chose aisée, on vit parfois des relations difficiles avec sa famille, on a davantage l'impression de subir les événements plutôt que les gérer.

Si l'entrée en maison de repos peut représenter cette part de renoncement, elle offre en échange un cadre de vie convivial, chaleureux et dynamique, où tout est mis en place pour que chacun puisse renouer

avec ce qui est important pour lui : activités, liens familiaux, liens sociaux, implication dans la vie de l'institution et dans des projets citoyens, « soins compris ».

Passée la période d'adaptation, il est assez fréquent de constater que certains résidents « revivent », font à nouveau des choses qu'ils ne faisaient plus chez eux, ou font des choses qu'ils n'avaient encore jamais eu l'occasion de faire ! Tout ceci n'est possible que grâce à une équipe pluridisciplinaire dévouée et à une bonne coordination des différents intervenants en vue du bien-être physique, moral et affectif de nos chers résidents.

*projet
de vie*

MAISON DE REPOS
& DE SOINS LIBERT

Un projet de vie est, par essence, vivant. Il sera donc régulièrement revisité pour y apporter les améliorations qui peuvent toujours s'y intégrer.

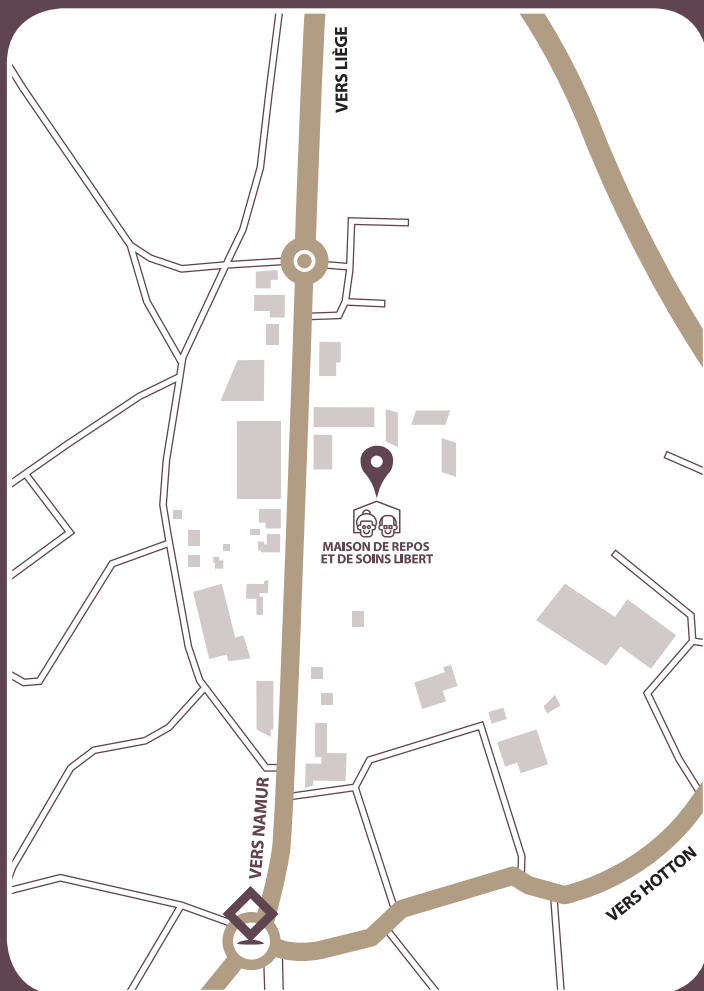
Et demain ?

Le Quartier Libert, et avec lui la Mai-réflexion permanente pour répondre évolution d'hébergement de la per-capée vieillissante, de la personne at-Nous travaillons avec un bureau d'études du Quartier Libert. A l'avenir, en effet, vront être proposées pour assurer leur

son de repos, est au coeur d'une aux besoins grandissants et en sonne âgée, de la personne handi-teinte de certaines pathologies... pour définir les perspectives de demain d'autres spécificités et alternatives de-bien-être.



MARCHE-EN-FAMENNE



MAISON DE REPOS ET DE SOINS LIBERT

Chaussée de Liège 31
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084 24 47 70
www.marche.be